

Plaidoyer pour les langues

La France peine à s'inscrire dans la mondialisation. L'une des raisons en est, comme le montre une étude effectuée pour le compte de l'agence suédoise EF (*Education First*), que le niveau d'apprentissage des langues vivantes, en particulier l'anglais, est **indigent** dans notre pays.

Les résultats sont accablants : le niveau moyen en langues des Français **régresse** ; la France est **la moins bien classée** des pays comparables, **en dernière position** des pays européens.

On peut avancer une **explication culturelle** mais il faut surtout y voir des **causes politiques** : il n'y a pas en France de politique nationale des langues vivantes. Alors que les compétences en langues des jeunes sont un atout pour eux et pour le pays, l'enseignement des langues est parfois **remis en cause** par des initiatives académiques. On assiste aussi à **une réduction de l'offre** en langues au profit de l'anglais alors qu'il faudrait plutôt maintenir une offre diversifiée.

Il n'y a **pas non plus d'amélioration des conditions d'enseignement** en ce qui concerne **les horaires et les effectifs** des élèves. Les premiers baissent d'année en année et les classes continuent à être surchargées. Comment effectuer **un travail exigeant d'apprentissage** dans de telles conditions ? Sans parler des épreuves orales de langues au bac que le ministre précédent a refusé d'améliorer malgré les **demandes unanimes** des organisations syndicales.

C'est à une **complète révision de la politique de l'enseignement des langues** que le nouveau ministre doit s'atteler. A-t-il conscience de l'urgence ? La lutte contre la crise économique n'est-elle pas en train de **figer toute réforme** au nom des nécessaires économies ? Le **SNCL-FAEN** demande qu'il soit tenu compte des avis des professeurs, tant dans la composition des programmes que dans leur mise en œuvre.

Casser la... voix

Une récente étude menée par la MGEN montre qu'au cours de sa carrière, un enseignant sur 2 souffre de trouble vocal. Les problèmes de voix seraient à l'origine de près de **20% des arrêts de travail contre 4% dans les autres professions.**

Exerçant sa voix dans un environnement bruyant et mal insonorisé, l'enseignant en fait pourtant usage pour **apprendre, convaincre, étonner, distraire et... assurer la discipline.**

Le SNCL-FAEN rappelle sa demande d'une véritable médecine de prévention dans l'Education nationale (**80 médecins de prévention** à peine, recrutés avec la plus grande difficulté), qui soit adaptée à la spécificité du milieu professionnel et qui puisse disposer des moyens nécessaires pour pratiquer, comme la loi française l'y oblige, **un suivi médical annuel des personnels.**

Syndicat National des Collèges et des Lycées

13, avenue de Taillebourg
75 011 PARIS



Tél. : 01 43 73 21 36
Mèl : sncl@wanadoo.fr

Informez-vous



www.sncl.fr

Syndicat affilié à la



www.faen.org

Twitter



@SNCLFAEN



Elections professionnelles, l'empoisonneur qui criait à l'intox...

Dans la Fonction publique de l'Etat, de nouvelles élections professionnelles sont organisées en 2014. Au Ministère de l'Education nationale, elles se dérouleront du 27 novembre au 4 décembre 2014.

Les élections professionnelles nous permettent d'effectuer plusieurs choix qui engagent l'avenir de notre métier et les conditions dans lesquelles nous l'exerçons. Ces choix auront également des conséquences sur l'image de ce métier et la reconnaissance ou non de son rôle social dans l'opinion. En votant pour des syndicats et leurs listes de candidats, vous choisirez vos représentants dans différentes commissions mais vous indiquerez également clairement au gouvernement votre choix pour l'organisation et le fonctionnement du système éducatif.

C'est VRAI, le nouveau décret définissant notre métier constitue bien une menace pour nos statuts ; c'est VRAI, il rend désormais explicitement obligatoire toute une somme de missions complémentaires, sans contrepartie financière, ni prise en compte dans notre temps de travail réglementaire, ce qui nous obligera à être de plus en plus présents dans les établissements, le soir en semaine, le samedi ou le mercredi ; et c'est aussi VRAI, il

nous fera travailler plus pour gagner autant (voire moins avec le gel de nos salaires, l'augmentation des cotisations et l'inflation) car il s'appuie sur la notion d'année scolaire non bornée (on sait déjà que celle-ci doit commencer le 28 août en 2015).

Les syndicats qui crient à l'intox se laissent bernier par la promesse d'illusoires textes d'application qui viendraient corriger ce nouvel état de fait ou accorder des indemnités compensatoires pour toutes nos missions : qui peut encore être naïf au point d'espérer des indemnisations dans ce contexte généralisé d'austérité ? Qui peut croire que le ministère s'encombrera de textes complémentaires, quand le décret initial, à lui seul, contient déjà la casse du décret de 50, grand rêve des ennemis des enseignants ?

Libre, indépendant, n'ayant jamais renié ses engagements, ne s'étant jamais compromis dans des choix contraires à ses convictions profondes, le SNCL-FAEN constitue un contrepoids certain dans ces élections, face aux organisations majoritaires adeptes de la cogestion.

VOTEZ et FAITES VOTER pour les listes du SNCL et de la FAEN !

Notre syndicat



Notre fédération



Nos syndicats d'union

